



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maintien

Question écrite n° 74327

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation particulièrement préoccupante d'une commune rurale dans laquelle est envisagée l'ouverture d'un club privé à vocation échangiste. Sans vouloir restreindre la liberté des citoyens, il apparaît inconcevable qu'un tel établissement puisse être installé dans une petite commune rurale, à proximité d'une école maternelle, contrairement aux vœux de la population et sans que le maire puisse disposer d'un quelconque pouvoir d'intervention et de dissuasion. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle tendant à permettre aux élus locaux de refléter l'avis de leurs concitoyens quant à la mise en oeuvre d'activités qui ne s'inspirent pas, tant s'en faut, de la nécessaire harmonie qui doit régner dans une petite commune rurale.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74327

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1497